



Grand Théâtre  
de Québec

Québec 

# RAPPORT ANNUEL

## GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

2015.2016



# SOMMAIRE

LETTRE AU MINISTRE	<b>1</b>
MOT DU PRÉSIDENT	<b>2</b>
CONSEIL D'ADMINISTRATION	<b>3</b>
Activités du conseil d'administration	<b>5</b>
Rémunération	<b>6</b>
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	<b>7</b>
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	<b>11</b>
PRÉSENTATION	<b>13</b>
Mission	<b>13</b>
Un lieu de diffusion unique	<b>13</b>
REVUE DES ACTIVITÉS	<b>14</b>
Synthèse de la programmation	<b>14</b>
Fréquentation par salle	<b>14</b>
Nombre de jours d'utilisation par salle	<b>14</b>
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	<b>15</b>
RESSOURCES HUMAINES	<b>19</b>
Effectif et personnel régulier	<b>19</b>
RESSOURCES FINANCIÈRES	<b>20</b>
Rapport de la direction	<b>20</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	<b>21</b>
États financiers	<b>23</b>
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	<b>39</b>
Développement durable: suivi du plan d'action 2015-2020	<b>39</b>
Politique de financement des services publics	<b>45</b>
Gestion et contrôle des effectifs	<b>46</b>
Renseignements relatifs aux contrats de services	<b>46</b>
Emploi et qualité de la langue française	<b>47</b>
La diversité : une valeur ajoutée	<b>47</b>
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	<b>47</b>
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	<b>48</b>
COMMANDITAIRES	<b>49</b>

## RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

## PHOTO EN COUVERTURE

Hélène Bouffard

## PHOTOS DES ENTÊTES

Louise Leblanc

## CONCEPTION VISUELLE DE LA COUVERTURE

Vanessa Ricard

## INFOGRAPHIE

Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

## IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

# LETTRE AU MINISTRE



Monsieur Luc Fortin  
Ministre de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est  
Québec (Québec)  
G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2016.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,

LOUIS ROCHETTE, Adm.A.

# MOT DU PRÉSIDENT



Dans le cadre de son 45<sup>e</sup> anniversaire, le Grand Théâtre de Québec a atteint, au cours de la saison 2015-2016, des résultats remarquables. Poursuivant sa mission qui consiste à favoriser l'accès du plus grand nombre de citoyens à un panorama représentatif de la diversité et de l'excellence en arts de la scène québécois et internationaux, il a offert au public une programmation empreinte de fougue et de maturité, résolument fidèle à ce qu'il est : un médiateur culturel dynamique et expérimenté qui assume avec succès le mandat que lui a confié l'État québécois.

Soir après soir, le public a répondu présent et a vécu des moments de grâce en compagnie d'artistes de tous âges, de toutes provenances et de tous horizons artistiques. Pour le conseil d'administration du Grand Théâtre, cette saison réussie et couronnée de succès constitue la confirmation sans équivoque du bien-fondé des orientations et des engagements privilégiés ces dernières saisons.

La capacité du Grand Théâtre à remplir sa mission et à assumer pleinement son rôle de leader dans la diffusion des arts vivants constitue une des meilleures garanties pour la vitalité culturelle de la capitale nationale. Invité à jouer ce rôle dès sa création en pleine Révolution tranquille, le Grand Théâtre a été le fer de lance qui a permis de dynamiser le milieu artistique de la grande région à une époque où celui-ci était en péril.

Depuis, l'industrie culturelle d'ici s'est structurée et s'est épanouie au-delà des attentes les plus optimistes. Aujourd'hui, le Grand Théâtre est entouré d'organisations artistiques prolifiques avec lesquelles il crée des partenariats dont les retombées artistiques et économiques contribuent fortement à la qualité de vie des citoyens d'ici, ainsi qu'à la réputation d'une destination culturelle et touristique qui cumule les prix les plus prestigieux à l'échelle mondiale.

Le Grand Théâtre souhaite maintenant étendre cette ouverture à l'ensemble de la communauté, dans une dynamique de collaboration soutenue. En tant que chef de file, il a le devoir d'être un joueur d'équipe rassembleur au sein de notre capitale qui, en 45 ans, a considérablement évolué – notamment grâce au développement culturel – et qui

constitue aujourd'hui un milieu particulièrement fertile pour l'évolution future de notre institution et de nos partenaires actuels et éventuels.

Au cours des prochaines saisons, conformément à sa planification stratégique et à son plan d'action, le Grand Théâtre développera plusieurs nouveaux partenariats stratégiques et multipliera les occasions d'ouverture à la communauté en misant sur ses nombreux atouts : ses liens étroits avec les organismes résidents et avec le Conservatoire de musique de Québec ; ses relations avec les diffuseurs de la capitale et des alentours ; sa participation au réseau des institutions culturelles du gouvernement du Québec ; les intérêts qu'il partage avec les organismes citoyens engagés dans le développement social et environnemental ; la complémentarité qui existe entre son expertise et celle du milieu des affaires ; la présence à Québec d'un important bassin d'entreprises du secteur numérique ; le potentiel offert par ses infrastructures et par son positionnement dans l'espace urbain ; son expertise technique considérable ; ses valeurs, ses pratiques et sa capacité à évoluer ; les relations de confiance qu'il a développées avec les artistes du Québec et du monde entier ; enfin, son équipe exceptionnelle dont le talent et l'engagement lui ont valu la fidélité des organisations culturelles les plus exigeantes ainsi que l'attachement du public.

Alors que le 50<sup>e</sup> anniversaire du Grand Théâtre se dessine à l'horizon, cette grande institution culturelle a plus que jamais le vent dans les voiles et elle convie à ses côtés tous ceux et celles pour qui les arts et la culture représentent une terre d'espoir où s'écrira un avenir bénéfique au plus grand nombre. Merci à tous ceux et celles qui appuient le Grand Théâtre de Québec, et, au premier titre, à Monsieur Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications, pour son soutien essentiel.

LOUIS ROCHETTE, Adm. A.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



## Président

**Monsieur Louis Rochette** ●

**Nomination:** 11 novembre 2015

**Fin du mandat:** 10 novembre 2020

M<sup>e</sup> Louis Rochette est associé du cabinet Lavery Avocats. Admis au Barreau du Québec en 1984, il pratique principalement dans les secteurs du droit des affaires et des sciences de la vie. Il est membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec et apparaît également dans les éditions 2015, 2016 et 2017 du répertoire *The Best Lawyers*. Impliqué dans le milieu de la culture à Québec depuis plus de 20 ans, il a été président du Festival d'été de Québec, de la Salle Albert-Rousseau et du Théâtre Petit-Champlain. Depuis 2008, il exerce également la fonction de Consul honoraire de Belgique à Québec.

## Président-directeur général

**Monsieur Gaéтан Morency**

**Nomination:** 27 juillet 2015

**Fin du mandat:** 26 juillet 2020

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis près de 30 ans, Monsieur Gaéтан Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés et un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école dont notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005).

## Secrétaire

**Monsieur François Taschereau** ●

**Nomination:** 1<sup>er</sup> novembre 2006

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

Monsieur François Taschereau est un homme d'affaires et musicien. Il a créé et dirigé pendant 25 ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires. Maintenant à

la tête des Productions Tashiro, il produit des disques et spectacles et anime le studio de yoga Tashiro à Québec. Il a siégé pendant 20 ans au conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

**Madame Louise Clément** ●

**Nomination:** 13 juin 2012

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

Madame Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique, du marketing et des communications. Elle occupe actuellement le poste de directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats. Elle a été directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle a siégé comme administratrice sur divers conseils d'administration dont celui de la Fondation de l'Hotel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

**Monsieur Richard Legendre**

**Nomination:** 3 juin 2015

**Fin du mandat:** 2 juin 2019

Monsieur Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiments au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPG depuis 1994, où il occupe le poste de vice-président aux affaires professionnelles depuis 2001.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art





De gauche à droite : **Sommet blues acoustique** • Jean-Thomas Jobin • Zaz • **The Next Step**

Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

### Monsieur Gilles Moisan ●●

**Nomination:** 16 janvier 2007

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

Monsieur Gilles Moisan, comptable professionnel agréé (FCPA, FCA), a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, télécommunication, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Monsieur Moisan a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec - secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

### Madame Madeleine Nadeau ●●●

**Nomination:** 30 janvier 2002

**Fin du mandat:** 13 juin 2016

Madame Madeleine Nadeau est titulaire d'une maîtrise en administration (MBA) et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. De 1977 à 2007, elle a occupé, au Collège François-Xavier-Garneau, la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises. Madame Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région

de Québec. Depuis 2006, elle assume la présidence du conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Auparavant, elle a été élue présidente du Conseil régional de concertation et de développement de la région de la Capitale-Nationale pour trois mandats successifs. De plus, elle a assumé pendant neuf ans la présidence du conseil du Fonds de Solidarité de la région de Québec, société de capital de risque. Madame Nadeau a siégé pendant plusieurs années au Conseil des partenaires du marché du travail d'Employ-Québec et au Conseil supérieur de l'éducation.

### Madame Carole Théberge ●● | ●●●

**Nomination:** 3 juin 2015

**Fin du mandat:** 2 juin 2019

Administratrice de sociétés certifiée, Madame Carole Théberge a été députée de Lévis et ministre de 2003 à 2007. Très impliquée pendant plus de 20 ans tant auprès d'organismes socio-économiques qu'auprès de ceux qui visent à promouvoir la région de Québec, elle a été, notamment, coprésidente de la Campagne Centraide Québec 2001, présidente du Conseil de Sports Internationaux de Québec, présidente de la 44<sup>e</sup> présentation du Carnaval de Québec. Directrice de la commercialisation et des relations publiques à la Société du Théâtre Capitole de Québec, directrice conseil chez Optimum relations publiques, et vice-présidente administration et communications à la CSST, elle est récipiendaire du prix « Femmes de mérite YWCA » 2010 pour l'ensemble de sa carrière. Elle siège également à l'Institut national du sport du Québec et à Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art



The William Ready Division of Archives and Research Collections, McMaster University Library



De gauche à droite: **Opéra Pauline** • **Les Galas ComédiHa!** • **Les Cowboys Fringants** • **Francis Cabrel**

## ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2015-2016, le conseil d'administration a siégé à sept (7) reprises. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

### COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2015-2016, le comité a tenu une (1) rencontre portant essentiellement sur :

- l'analyse de la mise à niveau du plan de relève.

### COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes, et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a tenu cinq (5) réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- le rapport du Vérificateur général du Québec et les états financiers au 31 août 2015;
- le suivi des états financiers mensuels;
- l'analyse du budget 2015-2016 et sa mise à jour;
- l'analyse des éléments financiers du plan d'action 2016-2018 de la Société;
- l'analyse des prévisions financières 2016-2019 du mémoire de la Société;
- la révision de la politique d'octroi de contrats d'approvisionnement, de services ou de travaux de constructions du GTQ.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

### AUTRES COMITÉS

L'engagement des membres du conseil d'administration a été manifeste par leur participation à de nombreuses rencontres aux sous-comités du conseil d'administration.

	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
RÉUNIONS	(7 séances dont 6 régulières et 1 spéciale)	(1 réunion)	(5 réunions)
<b>Administrateurs</b>			
Louis Rochette*	5/5	–	–
François Taschereau	7/7	1/1	–
Gilles Moisan	7/7	–	5/5
Madeleine Nadeau	6/7	–	–
Louise Clément	6/7	1/1	–
Carole Théberge	7/7	–	4/4
Richard Legendre	7/7	–	–
Gaétan Morency	7/7	1/1	5/5
<b>Membre sortant</b>			
Jean-François Fournier	1/2	–	1/1

\* Mandat accordé en cours d'année



De gauche à droite: **Chris de Burgh • Foule trad! • Les années Cat Stevens • François Bellefeuille**



## RÉMUNÉRATION

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret, par le Conseil des ministres.

### Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale <sup>2</sup>
Président-directeur général – Gaéтан Morency <sup>1</sup>	156 192 \$
Directeur de l'administration – Marc Girard	113 581 \$
Directeur de la programmation – Michel Côté	107 953 \$
Chef des services scéniques – Michel Desbiens	95 745 \$
Chef du service de l'immeuble – Albani Boudreau	95 468 \$

1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein.

2 La rémunération totale inclut le salaire de base, les bonis versés et les autres avantages imposables. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des maladies et des vacances. En 2015-2016, aucun boni au rendement n'a été versé.



# RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Inauguré en janvier 1971, le Grand Théâtre de Québec présentait cette année sa 45<sup>e</sup> saison d'activités en arts de la scène au cœur de la capitale nationale. Par sa richesse artistique et son succès public remarquables, cette saison a démontré de façon éloquente l'importance du rôle joué par l'institution dans la vie culturelle et sociale des Québécois et des Québécoises. Tout au long de l'année, l'excellence de l'expérience proposée aux citoyens a généré un accueil enthousiaste qui a permis l'atteinte de résultats enviables, tant en termes de taux d'assistance que de revenus autonomes.

## DES STRATÉGIES QUI PORTENT FRUIT

Une programmation de très haut niveau et un accroissement substantiel du nombre de spectacles présentés dans nos salles et dans les foyers ont permis au Grand Théâtre de connaître une importante hausse de fréquentation : les 355 représentations offertes au cours de la saison ont attiré 274 689 spectateurs, soit 26 543 spectateurs de plus que durant la saison 2014-2015. Le taux d'assistance est ainsi passé à 82 %, une performance exceptionnelle qui se situe largement au-dessus de la moyenne nationale en arts de la scène (74 %).

À la salle Louis-Frchette, 204 474 personnes ont assisté à 155 représentations, tandis que les 158 représentations offertes dans le cadre plus intime de la salle Octave-Crémazie ont rassemblé 64 428 spectateurs. Enfin, les 42 représentations proposées dans le Foyer de la salle Louis-Frchette ont réuni 5 787 mélomanes.

Les productions, coproductions et coprésentations du Grand Théâtre ont totalisé 21,7 % de la programmation. Les spectacles présentés par les organismes résidents ont compté pour 49,6 % des représentations. En complément de cette offre, les productions proposées par les producteurs externes ont représenté 28,7 % des spectacles diffusés pendant la saison.

Alors que le secteur de la diffusion continue de traverser des années difficiles en raison de multiples facteurs, le bilan de la saison 2015-2016 démontre que les stratégies développées à tous les niveaux de notre organisation portent fruit et permettent au Grand Théâtre de remplir son mandat de diffusion et de démocratisation des arts de la scène avec succès.

Pour tous les membres de l'équipe, c'est sur un très légitime sentiment du devoir accompli que s'achève cette 45<sup>e</sup> saison. Au terme de ma première année au cœur de cette organisation visionnaire et performante, c'est avec énormément de gratitude que je les remercie pour leur loyauté, leur créativité et la qualité exceptionnelle de leur travail.



## UNE ORGANISATION ORIENTÉE VERS L'AVENIR

Fortement motivée par la réponse du public, l'équipe s'est engagée avec fougue et professionnalisme dans une série de chantiers visant à définir l'évolution du Grand Théâtre et à baliser le développement de ses liens avec la communauté, à court et à moyen termes.

Le travail accompli dans le cadre de ces chantiers nous a permis de produire des outils de développement, de concevoir des projets porteurs et d'identifier des actions à mener. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui se poursuivra au cours des prochaines saisons, et qui permettra à l'institution de jouer son rôle de chef de file en arts de la scène avec toujours plus de pertinence.

## LE PLAN D'ACTION 2016-2018

Le plan d'action 2016-2018 du Grand Théâtre s'inscrit dans la continuité de la contribution apportée par l'institution à l'essor de la vie culturelle de la capitale et de sa grande région depuis maintenant 45 ans. Étroitement lié au cycle de planification stratégique du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de ses constituantes, il privilégie la collaboration et la mutualisation avec les institutions du MCC ainsi qu'avec les acteurs socio-économiques et les diffuseurs de la capitale et de l'Est du Québec.

Ce plan se décline en 8 axes de développement complémentaires qui sont garants d'une synergie porteuse d'un leadership, d'un impact et d'une fréquentation à la mesure du plein potentiel d'une institution culturelle de premier plan. Au cours de la seconde moitié de la saison, plusieurs projets s'inscrivant dans ces axes de développement ont produit des résultats concrets qui confirment la justesse des orientations privilégiées.

Ces 8 axes de développement sont :

- 1. L'expertise Billetech.** Cet axe vise à développer le potentiel considérable du réseau de billetterie Billetech en ce qui a trait à la mise en marché et à la fréquentation des lieux de diffusion, par l'optimisation des partenariats existants de même que par l'expansion du réseau et l'établissement de nouveaux partenariats.
- 2. La synergie interne.** Cet axe s'est concrétisé, durant la saison 2015-2016, à travers la création d'un forum permanent réunissant les équipes du Grand Théâtre et celles des organismes résidents. Ce forum vise à accroître la synergie entre les différentes organisations, par le partage d'expertises et d'information, par la concertation, par l'identification de projets porteurs et par la participation à des chantiers, dans une optique



Damien Siquieros



Catherine Tétreault



Hélène Bouffard

De gauche à droite: Les Grands Ballets Canadiens de Montréal • Bïa • Catherine Major

d'accroissement continu de la visibilité des activités et de la fréquentation des spectacles.

Au cours de la saison 2015-2016, ce forum a fourni aux différents organismes des occasions d'échanges fertiles à propos des stratégies de marketing, du financement privé des arts de la scène, de la fréquentation des spectacles, ainsi que des retombées économiques du Grand Théâtre et de ses résidents. La très bonne participation de tous les membres a permis de valider la pertinence de cette plate-forme d'échanges très prometteuse.

**3. La coprésentation.** S'inscrivant dans la continuité de pratiques développées au fil des saisons par la direction de la programmation, cet axe vise l'intensification de la démarche de coprésentation qui réunit le Grand Théâtre et ses partenaires du réseau des diffuseurs (La Rotonde, Place des Arts, Carrefour international de théâtre de Québec), ainsi que le développement de nouvelles ententes de coprésentation avec d'autres diffuseurs de la capitale et de sa grande région, dans le but d'accroître la diversité de l'offre culturelle tout en assurant la viabilité de tous les diffuseurs.

Dans le cadre de la saison 2015-2016, un nouveau partenariat avec le Palais Montcalm a permis la coprésentation du spectacle de la très talentueuse Mélody Gardot dans la salle Louis-Fréchette comble où l'attendait fébrilement un public enthousiaste qui lui a réservé un accueil émouvant.

De plus, unissant leurs forces pour la première fois, le Grand Théâtre et Le Cercle ont offert, en coprésentation dans la série des Croissants-Musique, un spectacle solo du formidable guitariste américain Glenn Jones.

**4. Les relations avec la communauté.** Dans l'esprit de l'Agenda 21 de la culture du Québec, qui affirme le rôle de la culture comme pilier du développement durable, et qui prône la présence transversale de la culture dans le développement durable, cet axe vise le développement de relations avec les leaders, les décideurs et les groupes qui représentent les collectivités, pour favoriser l'appropriation de l'institution par la communauté et par les citoyens, pour soutenir le dynamisme de la communauté, pour améliorer le positionnement de l'institution et pour en assurer la pérennité.

À ces fins, au cours de la saison 2015-2016, le Grand Théâtre s'est allié à plusieurs organismes dans le cadre de projets qui ont généré une visibilité accrue et qui ont confirmé le rôle de l'institution en tant que membre actif de sa communauté et en tant que voisin engagé

en faveur de la qualité de vie de son milieu. Ce sont là des premiers pas dans une voie dont le Grand Théâtre entend poursuivre l'exploration au cours des prochaines saisons :

- Le partenariat réunissant les Urbainculteurs, l'organisme Loisirs Montcalm et le Grand Théâtre a permis de réaliser un magnifique projet de potager urbain dans la cour du Conservatoire de musique. Sous la supervision d'un membre des Urbainculteurs, 25 bénévoles de Loisirs Montcalm ont jardiné pour la collectivité pendant tout l'été 2016, afin d'entretenir et de récolter plus de 80 variétés de légumes, fines herbes, fleurs comestibles et petits fruits. Distribués par la conférence Notre-Dame du Chemin de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec, plus de 300 kg de récoltes ont bénéficié à 250 familles défavorisées de la région.
- Un partenariat entre le Grand Théâtre et l'entreprise sociale spécialisée en apiculture urbaine Alvéole a aussi été mis sur pied à la fin du printemps 2016, afin notamment de promouvoir la stratégie de développement durable de l'institution. Deux ruches contenant quelques dizaines de milliers d'abeilles ont été installées sur le toit de l'édifice, contribuant ainsi à la protection des abeilles à miel, essentielles à notre chaîne alimentaire, et dont l'existence est de plus en plus menacée. Par leur action pollinisatrice, les abeilles du Grand Théâtre ont participé à la fécondation d'une multitude d'espèces végétales croissant dans un rayon de 3 à 5 km autour de l'édifice. En plus de sensibiliser les citoyens au rôle primordial joué par les abeilles dans notre environnement, le projet a généré au-delà de 30 kg de miel d'excellente qualité, ce qui constitue une excellente récolte pour une première saison apicole.
- Le Grand Théâtre a également doté la colline Parlementaire d'un magnifique piano public accessible à tous les citoyens, d'août à octobre 2016. C'est grâce à l'intercession de Bernard Pelchat, ex-employé aux communications du Grand Théâtre, et à un don offert de sa conjointe Irène Roy, professeure retraitée de l'Université Laval, que ce projet artistique et ludique a pu se concrétiser. Présent dans la famille Roy depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, le désormais célèbre piano rouge a ainsi pu amorcer une seconde vie dont un des temps forts fut incontestablement sa participation à la troisième édition



De gauche à droite: **Fioritudes • Boucar Diouf • Thomas Carbou et David Binney • Cœur de pirate**

de *Pianos publics au diapason*. À la faveur de cet évènement annuel, des pianistes des quatre coins du Québec ont interprété simultanément, sur 53 pianos publics, l'hymne à la paix *Quand les hommes vivront d'amour*, créé 60 ans plus tôt par l'auteur-compositeur-interprète Raymond Lévesque, un artiste qui, au cours de sa carrière, a fait vivre des moments inoubliables au public du Grand Théâtre.

**5. Le réseau des institutions culturelles du gouvernement du Québec.** Conformément à la volonté du ministère de la Culture et des Communications, cet axe privilégie la collaboration et la mutualisation avec les membres du réseau des institutions culturelles du gouvernement du Québec, pour la mise sur pied de projets multidisciplinaires et de stratégies promotionnelles mutuellement bénéfiques. À cet effet, le Grand Théâtre a développé, depuis 2012, des partenariats avec la Commission de la capitale nationale du Québec, le Musée national des Beaux-Arts du Québec, le Musée de la civilisation et la Place des Arts.

Pendant la dernière saison, un partenariat entre le Grand Théâtre et la Place des Arts a notamment permis de réaliser des économies d'échelle à l'occasion du renouvellement des assurances des deux organisations.

**6. Le développement des affaires.** L'élaboration et la mise en œuvre de programmes visant le rapprochement du Grand Théâtre avec des commanditaires corporatifs, des mécènes et des organisateurs de congrès, s'inscrit dans une perspective de diversification des activités et d'accroissement du financement privé de l'organisme.

**7. Le Grand Théâtre interactif.** Cet axe vise la création d'un laboratoire de recherche et de développement en technologies interactives et immersives. Son implantation permettra le développement d'applications, leur intégration au cœur de l'expérience du public, et le transfert d'expertise auprès des artistes, des compagnies artistiques et des diffuseurs sans but lucratif de Québec et de l'Est du Québec.

Dans le cadre de la saison 2015-2016, les services scéniques du Grand Théâtre ont établi un partenariat avec une entreprise de développement logiciel afin d'élaborer des applications d'interactivité en lien avec la vocation de l'institution.

De plus, une équipe multidisciplinaire a été constituée au cours de la saison et s'est réunie régulièrement afin

de concevoir le type d'expériences visé et de définir les paramètres d'interactivité qui présideront au développement des applications.

**8. Un milieu de vie.** Par l'animation du Grand Théâtre et par la création, en ses murs, d'espaces conviviaux tels un lieu de restauration, l'organisation entend prolonger et optimiser l'expérience des visiteurs, des spectateurs et des artistes dans un milieu de vie stimulant et inspirant.

À cet effet, en juin 2016, le Grand Théâtre s'est joint à l'organisme Interférences arts et technologies afin de créer l'évènement *Encres & lumières* qui a permis à plusieurs étudiants du niveau secondaire de participer à la création de graffitis numériques en compagnie de professionnels des arts visuels et numériques. Les œuvres réalisées dans le cadre de performances en direct projetées sur la façade du Grand Théâtre ont fait renaitre l'enveloppe extérieure de l'édifice au son de la musique d'un DJ, lors de deux soirées festives qui ont attiré une foule jeune dont sera constitué le public de demain.

À travers ces 8 axes de développement, le travail visant à réaliser le plan d'action 2016-2018 se poursuivra pendant la saison qui s'amorce. Il franchira des étapes significatives qui produiront des effets substantiels sur le développement du Grand Théâtre et sur son apport à la vie de la capitale nationale.

## LE PLAN STRATÉGIQUE

Alors que les mesures et actions contenues dans le dernier plan stratégique du Grand Théâtre étaient en voie de réalisation au cours de la saison 2015-2016 – notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action 2016-2018 –, l'équipe devait déjà travailler à l'élaboration du prochain plan stratégique de l'organisation.

Toutefois, puisqu'au même moment, le ministère de la Culture et des Communications lançait les travaux de renouvellement de la politique culturelle du Québec, dont s'inspirera le prochain plan stratégique du ministère, le Grand Théâtre a pris la décision de sursoir à l'exercice afin de synchroniser son travail avec celui du ministère.

Le travail d'élaboration de notre prochain plan stratégique débutera donc en septembre 2018, date à laquelle le ministère de la Culture et des Communications présentera son plan stratégique. D'ici là, les orientations contenues dans notre plan stratégique 2013-2017 et dans le plan d'action 2016-2018 guideront le développement de l'institution.





De gauche à droite: **Orchestre symphonique de Québec • Florent Vollant • Hofesh Schechter Company • Le Trident**

## LA PÉRENNITÉ D'INFRASTRUCTURES UNIQUES

Le Grand Théâtre dispose d'infrastructures de grande qualité qui se démarquent à l'échelle nationale. Toutefois, depuis plusieurs années, l'enveloppe extérieure du bâtiment est affectée par un grave problème de détérioration du béton, qui menace l'intégrité de l'édifice et de la célèbre murale réalisée par le sculpteur Jordi Bonet.

Cette problématique a fait l'objet d'un long processus au cours duquel les meilleures compétences en architecture et en génie ont été mises à contribution, la solution retenue a conduit, au cours de la saison, à la signature du contrat relatif à la réalisation des travaux. Depuis, architectes et ingénieurs préparent les plans et devis de ce projet d'envergure dont la réalisation débutera au cours de la saison qui s'amorce.

En prévision de cet important chantier et de son impact sur l'attractivité des activités du Grand Théâtre et sur la fréquentation du public, l'organisation a conçu un plan de communication et un plan d'action destinés à contrer les effets perturbateurs des travaux sur le bon déroulement de ses activités régulières.

## UN PARTENAIRE ENGAGÉ

Partie intégrante du réseau des institutions culturelles du gouvernement du Québec, le Grand Théâtre est un partenaire d'exception dans la mise en œuvre des politiques québécoises en matière de culture. Par ses actions de développement de marché et de sensibilisation des citoyens, il contribue activement à la promotion des arts de la scène ainsi qu'à l'accroissement et au renouvellement du public. Fidèle à ces objectifs de médiation culturelle, le Grand Théâtre a de nouveau proposé, pendant la saison, une foule d'activités artistiques qui ont remporté un vif succès.

Dans le cadre intimiste de la populaire série des Croissants-Musique, le rapprochement entre spectateurs et artistes internationaux de grande renommée a une fois de plus été à l'honneur et a été l'occasion de partager des moments d'émotion uniques. La série Midis Musique, présentée en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec, a quant à elle permis aux mélomanes de découvrir le talent de plusieurs étudiants qui poursuivent leur formation en nos murs. De plus, le partenariat développé avec l'Orchestre symphonique de Québec a une fois encore favorisé l'accès

de groupes scolaires et d'enfants de milieux populaires aux Matinées de l'Orchestre. Durant toute la saison, les spectateurs ont également pu se familiariser avec des aspects méconnus des arts de la scène, en participant aux causeries d'avant-spectacle, durant lesquelles des artistes ont généreusement partagé avec eux leur expérience et leur passion.

Enfin, dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition des Journées de la culture, le Grand Théâtre et ses résidents ont proposé une programmation variée et ludique qui a attiré des citoyens de tous âges : atelier et spectacle de danse contemporaine et de théâtre d'ombres offerts en collaboration avec La Rotonde, répétitions publiques du Théâtre du Trident et de l'Orchestre symphonique, pique-nique musical animé par le Conservatoire de musique, présentation de la *Brigade lyrique* par l'Opéra de Québec et le Festival d'opéra de Québec, et retour du populaire *Zoo musical* de l'Orchestre symphonique.

Au terme d'une saison dont la richesse artistique a fait souffler un vent de fraîcheur et d'émotion sur la capitale, il me fait grand plaisir de remercier, au nom de toute l'équipe, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec et son président, Monsieur Louis Rochette, dont l'engagement et l'expertise constituent un gage de réussite pour notre organisation. Je tiens également à adresser tous nos remerciements à Monsieur Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications, pour le soutien qu'il apporte au développement de la culture québécoise et aux institutions chargées de la rendre accessible au plus grand nombre. Enfin, je souhaite témoigner de notre extrême gratitude envers les artistes et les citoyens qui ensemble, par leur rencontre et leur complicité, créent soir après soir de véritables moments de magie.

Des moments qui donnent envie d'offrir le meilleur de soi-même. Bonne saison 2016-2017!

GAÉTAN MORENCY

# RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION



## UNE PROGRAMMATION SOUS LE SIGNE DE L'EXCELLENCE

La chanson québécoise fut incontestablement une des grandes vedettes de la saison qui prenait son envol en septembre 2015 avec un voyage musical et poétique enivrant proposé par Louis-Jean Cormier. Les forces vives de la chanson d'ici se sont ensuite succédées à un rythme intense sur nos scènes. Avec son spectacle solo à la fois mélancolique et féroce, Pierre Lapointe s'est produit à deux reprises dans une salle Octave-Crémazie pleine à craquer, tout comme les Sœurs Boulay avec leurs harmonies irrésistibles, et les Cowboys Fringants, venus présenter leur nouvel album, *Octobre*, à la salle Louis-Fréchette. Pour sa première visite dans cette salle, *Cœur de pirate* était entourée d'excellents musiciens avec qui elle a offert un spectacle captivant. De retour pour la deuxième supplémenteaire du spectacle *Le Désert des solitudes*, Catherine Major a également fait salle comble et livré une performance explosive. Attendu par ses fans de tous âges, le grand Plume Latraverse a présenté son spectacle *Récidives* à quatre reprises dans la salle Octave-Crémazie, remportant un succès monstre soir après soir!

De retour sur nos planches, l'émouvant Florent Volland a livré un spectacle extraordinaire, Pierre Flynn nous a fait partager son amour du rock et Jacques Michel nous a rappelé qu'il est un de nos grands auteurs-compositeurs-interprètes. Klô Pelgag, dont la première visite au Grand Théâtre avait lieu en 2012 dans le cadre de la série des Croissants-Musique, est venue présenter son spectacle *L'Alchimie des monstres*, donnant lieu à une soirée éclatée, festive et particulièrement mémorable. La saison fut aussi l'occasion d'applaudir Ingrid St-Pierre, une artiste charismatique, ainsi que Tire le Coyote avec qui nous collaborons toujours avec joie, et qui nous a fait l'honneur d'un concert spécialement conçu pour le Grand Théâtre!

Admirablement mis en scène par Yann Perreau, le spectacle *Piaf a cent ans. Vive la Môme!* réunissait une distribution exceptionnelle incluant notamment Betty Bonifassi, Catherine Major et les comédiennes Sylvie Moreau et Marie-Thérèse Fortin. *Fioritudes* rassemblait un collectif d'interprètes talentueux qui ont livré un touchant hommage à Serge Fiori et à son œuvre. Un autre très beau spectacle collectif, *Sept jours en mai*, regroupait plusieurs grands créateurs d'ici, dont Michel Rivard, Luc de Larochellière et Mara Tremblay. Le blues fut aussi à l'honneur lors du *Sommet blues acoustique* conçu par l'harmoniciste Guy Bélanger qui multiplia les échanges enlevants avec ses musiciens et ses invités, Cisco Herzhaft et Adam Karch.



Deux quatuors vocaux aux signatures artistiques très distinctes ont comblé les amateurs de musique *a cappella*: QW4RTZ, tout en humour et en surprises musicales, et Tocadéo, dont le répertoire a ravi les amoureux de grandes chansons. Avec les quatre chanteurs multi-instrumentistes de l'ensemble Les Petites Tounes, les enfants ne furent pas en reste au lendemain du 25 décembre, lors d'un spectacle qui recréait habilement la magie des instants précédant le réveillon de Noël!

La chanson de réputation internationale s'est elle aussi invitée sur nos scènes. Thomas Fersen, Vance Joy, Emilie-Claire Barlow et Harry Manx, entre autres, ont fait vivre au public des soirées chaleureuses et riches en émotions. Un autre moment fort de l'année a eu lieu lorsque l'artiste française ZAZ est montée sur les planches de la salle Louis-Fréchette, accompagnée par son excellent orchestre de jazz avec lequel elle a livré des interprétations lumineuses de ses nombreux succès planétaires.

## LES CROISSANTS-MUSIQUE

Toujours populaire, la série des Croissants-Musique a favorisé plusieurs moments de magie musicale avec notamment l'auteure-compositrice-interprète californienne Eleni Mandell, le guitariste français Thomas Carbou et le saxophoniste américain David Binney, le chanteur et multi-instrumentiste montréalais Michael Jerome Browne, le Huu Bac Quartet, le trio jazz Trifolia mené par la pianiste montréalaise Marianne Trudel, et le quatuor *roots* du banjoïste ontarien Jayme Stone.

## LA DANSE

En danse, les musiciens de la mythique formation montréalaise Godspeed You! Black Emperor et les danseurs de la compagnie The Holy Body Tadoo, de Vancouver et Montréal, ont présenté *monumental*, une œuvre contemporaine percutante et poignante qui prend vie dans un environnement urbain angoissant où l'humain est appelé à repousser ses limites. Présenté exclusivement dans dix capitales de la planète, cet événement faisait l'objet d'une coprésentation avec La Rotonde. La venue de la Hofesh Shechter Company, qui présentait *Barbarians*, a également donné lieu à une soirée intense et troublante illustrant les paradoxes du monde contemporain. De plus, la saison a permis aux amateurs de danse de découvrir ou redécouvrir une œuvre majeure du répertoire québécois: *Bagne*, de PPS Danse. Revisitée après plus de vingt ans par ses créateurs Jeff Hall et Pierre-Paul Savoie, *Bagne* faisait l'objet de deux coprésentations avec La Rotonde. Enfin, comme c'est le cas



De gauche à droite: Jean Leloup • Louis-Jean Cormier • PPS Danse • Simon Leblanc

à tous les deux ans, nous avons accueilli le merveilleux *Casse-Noisette* des Grands Ballets Canadiens de Montréal, offert en coprésentation avec l'Orchestre symphonique de Québec.

## DE TOUT POUR TOUS

Parmi les autres événements présentés par le Grand Théâtre, on ne peut oublier le spectacle de percussions japonaises *TAO: Seventeen Samurai* qui, par sa facture mythique somptueuse et ses chorégraphies acrobatiques, renouvelle le genre à la grande joie du public familial. Du côté de l'humour, le spectacle de Jean-Thomas Jobin, présenté à guichets fermés à deux reprises, a fait mouche auprès des amateurs d'humour absurde. Enfin, la conférence offerte par la navigatrice Mylène Paquette, de retour de sa traversée en solo de l'Atlantique, a été l'occasion de découvrir une femme au sens de l'humour bien aiguisé, et dont la force de caractère incite au dépassement de soi.

## LES RÉSIDENTS DU GRAND THÉÂTRE

Au cours de la saison 2015-2016, nos résidents ont comme toujours proposé des programmations riches qui ont conquis les amateurs d'art lyrique, de musique et de théâtre.

## L'OPÉRA DE QUÉBEC ET LE FESTIVAL D'OPÉRA DE QUÉBEC

Fidèle à son engagement, l'Opéra de Québec a enchanté les amateurs d'art lyrique, avec la présentation de *La Flûte enchantée*, de Mozart, et de *La Bohème*, de Puccini, en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Québec. Pour sa sixième édition, le Festival d'opéra de Québec a remis à l'affiche *Starmania opéra*, de Luc Plamondon et Michel Berger, une œuvre qui avait été couronnée d'un immense succès pendant les Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec.

## LE CLUB MUSICAL DE QUÉBEC

De son côté, le Club musical de Québec a présenté trois concerts, dont la création nord-américaine de la *Troisième Sonate* du pianiste Stephen Hough. Le concert des pianistes Maria João Pires et Pavel Kolesnikov, précédé d'une causerie, fut un autre grand succès.

## L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

La saison de l'Orchestre symphonique de Québec s'est écoulée, quant à elle, sous le signe de l'équilibre: les grands classiques du répertoire ont partagé l'affiche avec les œuvres de compositeurs rarement joués à Québec. Les collaborations ont aussi été à l'honneur: en plus du concert offert en collaboration avec le Théâtre du Trident

sous le thème Musique et littérature, l'Orchestre a présenté la *Cinquième Symphonie* de Prokofiev en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec et la Faculté de musique de l'Université Laval. La série *Coups de foudre Hydro-Québec* a également connu un franc succès, avec les programmes *Beatles Abbey Road & Co*, *Hollywood en famille*, ainsi qu'un concert d'œuvres de Richard Desjardins.

## LE THÉÂTRE DU TRIDENT

Au Théâtre du Trident, la programmation de la saison 2015-2016 a connu un succès remarquable qui s'est traduit par une hausse de fréquentation de 20% ainsi que par une hausse de 10% des abonnements. Ce sont là d'excellentes nouvelles pour cette compagnie de théâtre qui, au cours des quarante-cinq dernières années, a grandement contribué au développement de l'activité théâtrale dans la capitale. L'événement marquant de cette saison hautement appréciée par le public fut certainement la présentation de *Quills*, de Doug Wright, en coproduction avec Ex Machina, dans une mise en scène de Jean-Pierre Cloutier et Robert Lepage. Ce dernier y campait le sulfureux marquis de Sade, rôle très exigeant dont il s'est acquitté avec sensibilité et maestria, dans le cadre d'une proposition artistique audacieuse qui a permis au public de vivre un très grand moment de théâtre, porteur de questionnements essentiels.

## LES PRODUCTEURS EXTERNES

Pour les producteurs externes voulant rejoindre le public de la capitale, le Grand Théâtre est demeuré, cette année encore, une destination de choix. En plus de retrouver des artistes tels Steve Hackett, Chris de Burgh, Roger Hodgson et Francis Cabrel – qui s'est produit trois fois à la salle Louis-Frédette –, le public a pu apprécier les talents de chanteur du très attachant Fred Pellerin, l'humour de François Bellefeuille ainsi que la dérision de Louis Morissette et Véronique Cloutier dans leur spectacle *Les Morissette*. Enfin, deux autres spectacles ont eu un impact particulièrement important auprès du public: celui du très talentueux Steven Wilson, ex-membre de Porcupine Tree et figure importante du rock progressif, et le sublime spectacle solo, tout en finesse, d'un artiste québécois qui ne cesse de se réinventer et de nous emporter dans ses univers hypnotiques: Jean Leloup, généreux comme toujours et fidèle à lui-même, quatre soirs durant devant des foules comblées de bonheur.

MICHEL CÔTÉ



# PRÉSENTATION



## MISSION

Depuis 45 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes le plus large éventail des arts de la scène dans la grande région de Québec; d'autre part, procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

## UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 885 spectateurs et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes de la grande région de Québec la possibilité de faire connaître leurs œuvres auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et Le Trident.

# REVUE DES ACTIVITÉS



## SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2015-2016

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	3	14	19 869	85%	0
Concerts symphoniques	21	31	35 694	75%	0
Récitals classiques	3	3	2 662	62%	0
Danse	4	9	12 118	86%	8
Variétés	24	34	53 631	87%	9
Ciné-conférences	8	28	34 644	67%	0
Humour	9	13	22 337	97%	2
Exercices pédagogiques	4	4	785	100%	0
Fonctions privées	7	7	11 730	100%	0
Théâtre	1	1	1 025	56%	0
Jeune public	6	11	9 979	97%	1
	90	155	204 474	82%	20

### Salle Octave-Crémazie

Théâtre	8	118	48 817	85%	0
Variétés	23	29	11 880	81%	25
Fonctions privées	3	3	1 305	100%	0
Opéra	1	1	228	49%	0
Humour	1	2	985	97%	2
Jeune public	1	1	174	35%	1
Danse	3	4	1 039	65%	2
	40	158	64 428	84%	30

## FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Fréchette	204 474	155	82%	20
Octave-Crémazie	64 428	158	84%	30
SOUS-TOTAL	<b>268 902</b>	<b>313</b>	-	<b>50</b>
Foyer de la salle Louis-Fréchette	5 787	42	100%	27
TOTAL	<b>274 689</b>	<b>355</b>	<b>82%</b>	<b>77</b>

## NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS
Représentations	155	158	42
Montage, démontage et répétitions	64	48	-
TOTAL	<b>219</b>	<b>206</b>	<b>42</b>

# SPECTACLES ET ACTIVITÉS



La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2015-2016 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

## Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui a pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

### Salle Louis-Fréchette

*Le Dîner de cons*

Louis-Jean Cormier

Chris de Burgh

Richard Abel

*Les Morisette*

*Piaf a 100 ans – Vive la Môme!*

Jesse Cook

Boucar Diouf

Roger Hodgson

Jean Leloup, solo

Les Cowboys Fringants

Nicolas Noël

*Foule trad!*

*Hommage à Vienne*

*Tao: Seventeen Samurai*

François Bellefeuille

Vance Joy

*Fioritudes*

Zaz

*The Next Step*

Steven Wilson

Fred Pellerin

*Forever Gentlemen*

Cœur de pirate

Brit Floyd

Steve Hackett

Francis Cabrel

Shen Yun Performing Arts

Les Galas ComediHa!

Melody Gardot

### Salle Octave-Crémazie

Cisco Herzhaf, Adam Karch et Guy Bélanger Trio

Version concert de l'opéra *Pauline*

*Les années Cat Stevens*

Florent Volland

Pierre Flynn

Plume Latraverse

Jean-Thomas Jobin

Jacques Michel

Tire le Coyotte et invités

Klô Pelgag

Bia

Tocadéo

Les Petites Tounes

Emilie-Claire Barlow

Harry Manx

Pierre Lapointe

Ingrid St-Pierre

Catherine Major

Les Sœurs Boulay

Simon Leblanc

L'Harmonie de Charlesbourg

*Sept jours en mai*

Fabien Cloutier

QW4RTZ

Chœur de la Cité

Thomas Fersen, solo

## Danse

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2015-2016, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

Hofesh Schechter Company – *Barbarians*

PPS Danse – *Bagne Récréation*

The Holy Body Tattoo – *Monumental* avec Godspeed You!

Black Emperor

Les Grands Ballets canadiens de Montréal

– *Casse-Noisette*

Vitrines de danse / Bourse Rideau





De gauche à droite: **Emilie-Claire Barlow • Fabien Cloutier • Club musical de Québec • Le Trident**

## Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public mélomane des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

### L'Orchestre symphonique de Québec

*Couleurs d'Amérique* avec Marc-André Hamelin avec Fabien Gabel, Marc-André Hamelin et Damon Gupton, narrateur

*Programme français* avec Louis Lortie avec Fabien Gabel et Louis Lortie

*À l'heure de l'apéro* avec Fabien Gabel et Louis Lortie  
*Autour de Schumann* avec Fabien Gabel et Julian Steckel  
*Musique et cinéma* avec Guy St-Onge et Bruno Pelletier

*Lefèvre et le Deuxième de Rachmaninov* avec Adrian Prabava et Alain Lefèvre

*L'Europe à la découverte du Nouveau Monde* avec Leo Hussain et Pavel Kolesnikov

*Anabelle Canto* avec Nicolas Ellis, Christina Tannous et Dominic Boulianne

*Jean-Pierre Ferland et l'OSQ* avec David Martin, Emilie-Claire Barlow et Jean-Pierre Ferland

*Hollywood en famille* avec Fabien Gabel, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

*Karim Ouellet et l'OSQ* avec Alain Trudel, Safia Nolin et Karim Ouellet

*The Beatles, Abbey Road & Co* avec Stéphane Laforest et Jeans 'n Classics

*Soirée russe* avec Lise de la Salle avec Andris Poga et Lise de la Salle

*Concert russe* avec Lise de la Salle avec Andris Poga et Lise de la Salle

*Programme grandiose dirigé par Jacques Lacombe* avec Jacques Lacombe et les étudiants du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval

*La vie parisienne* avec Jean-Marie Zeitouni et Xavier Philips

*La mystérieuse métamorphose de Monsieur et Madame Tacet* avec Nicolas Ellis, les comédiens Jocelyn Paré et Karina Werneck Assis, dans une mise en scène de Véronika Makedissi-Waren

*Richard Desjardins symphonique II* avec Gilles Bellemare et Richard Desjardins

*Les Romantiques* avec Roland Kluttig et Janina Fialkowska  
*Fables, conte et musique* avec Fabien Gabel et la participation des comédiens du Théâtre du Trident

*Fabien dirige Strauss* avec Fabien Gabel et Simone Lamsma

*La 9<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven* avec Fabien Gabel, Marianne Fiset, Renée Lapointe, Nikolai Schukoff, Josef Wagner, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

## Récitals et concerts

Pour sa 125<sup>e</sup> saison, le Club musical de Québec a une fois de plus fait honneur à sa réputation d'excellence en proposant une programmation qui a conquis quelques milliers de mélomanes.

### Le Club musical de Québec

Luca Pisaroni, baryton-basse et Graig Terry, pianiste  
Stephen Hough, pianiste  
Maria João Pires et Pavel Kolesnikov, pianistes

## Opéra

Pour sa sixième édition, le Festival d'opéra de Québec a fait l'événement en offrant au public de Québec *Starmania opéra* de Luc Plamondon et Michel Berger, dirigé par Simon Leclerc, dans une mise en scène de Michel Lemieux et Victor Pilon. L'Opéra de Québec a une fois de plus déployé une programmation régulière qui a su enchanter les amateurs d'art lyrique.

### L'Opéra de Québec

*La Flûte enchantée* de Mozart  
*La Bohème* de Puccini

### Festival d'opéra de Québec

*Starmania opéra* de Luc Plamondon et Michel Berger

## Ciné-conférences

Les Québécois ont parcouru la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce notamment aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépaysé plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.



De gauche à droite: **Hommage à Vienne** • **Nicolas Noël** • **Club musical de Québec** • **Harry Manx** • **Vance Joy**

## Les Grands Explorateurs

Argentine  
Passion d'Angkor  
Londres  
Sicile  
Himalaya  
Guatemala  
Hawaii  
Douce France  
Mylène Paquette – *Entre Terre & Mer*

## Théâtre

Le Trident continue de s'ouvrir au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, Le Trident a réaffirmé son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois. Le Grand Théâtre était heureux de recevoir encore cette année le Carrefour international de théâtre.

### Le Trident

*Le dieu du carnage* de Yasmina Reza  
*1984* de George Orwell  
*Quills* de Doug Wright  
*Lapin Lapin* de Coline Serreau  
*L'orangerie* de Larry Tremblay  
Les Mécènes – 20<sup>e</sup> édition – *Découvertes et délices*

### Carrefour international de théâtre

*Peepshow* de Marie Brassard

## Animation

### Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée et en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Eleni Mandell  
Thomas Carbou et David Binney  
Alessandro Finaz et Fabrizio Pocci  
Jayme Stone, Moira Smiley, Sumaia Jackson et Andrew Ryan Trifolia  
Huu Bac Quartet  
Glenn Jones, solo  
Michael Jerome Browne

## Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique de Québec, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'approprier la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

Estefania Grimaldi Bernal, chant et Rémi Langlois, saxophone

Rosemarie Duval Laplante, piano et Evelyne Larochelle, chant

Marjolaine Horreaux, chant et Marianne Couillard Larocque, saxophone

Pier Martel-Harvey, clarinette et William De Giuli, percussion

Ludovik Lesage-Hinse, saxophone, Antoine Morais, trompette et Marianne Couillard Larocque, saxophone

Étienne Chénard, alto, Evelyne Larochelle, chant et Romain Garnier, violon

Paola Curcio-Rizzato, violoncelle et Rosemarie Duval Laplante, piano

Musique de chambre (Marjorie Bourque, violon, William Gendreau-Foy, violon, Laurie Blanchet, clarinette, Charlotte Paradis, alto et Tomohisa Toriumi, violoncelle)

Mélissa-Jessie Tremblay, hautbois et Antoine Trépanier, basson

Philippe Moreau, guitare et Noémi Vachon, alto

Paola Curcio-Rizzato, violoncelle et Laurie Blanchet, clarinette

David Echenberg, guitare et Romain Garnier, violon

Romain Rocher, violon et Thierry Perron, piano

Musique de chambre (Samuel Blanchette-Gagnon, piano, Émilie Auclair, violon et Simon Desbiens, violoncelle)

Musique de chambre (Émilie Auclair et Marjorie Bourque, violons, Charlotte Paradis, alto et Tomohisa Toriumi, violoncelle)

Musique de chambre (Janika Boutin, flûte, Mélissa-Jessie Tremblay, hautbois, Laurie Blanchet, clarinette, Élise Taillon-Martel, cor et Myriam Joyal, basson)

Musique de chambre (Carole-Anne Roussel, chant, Laurie Blanchet, clarinette et Bruce Gaulin-Boilard, piano)

Musique de chambre (Laurie Blanchet, clarinette, Charlotte Paradis, alto et Bruce Gaulin-Boilard, piano)



De gauche à droite: **Opéra de Québec • Jacques Michel • Steven Wilson • Ingrid St-Pierre • Steve Hackett**

## Journée de la culture

Pour une dix-neuvième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Animé par un profond désir de percer les mystères des coulisses, les Québécois ont participé en grand nombre à cet événement offert en étroite collaboration avec nos organismes résidents.

## Arts visuels

Jouissant d'une popularité et d'une longévité enviables dans le monde des arts visuels, la Galerie d'art du Grand Théâtre contribue à enrichir l'expérience des spectateurs en leur proposant de découvrir le travail de nombreux artistes de la région de Québec.

Christopher Méthot, photographie  
 Marie Gauthier, technique mixte  
 Pierre Bellemare, acrylique  
 Paule B. Chaumette, acrylique et média mixte  
 Kim Veilleux, teinture, huile et acrylique, sur toile  
 ou sur bois  
 Chantale Jean, acrylique  
 Céline Martel, technique mixte

## Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre mettait son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

Conseil de la culture – Rendez-vous techniques  
 Ville de Québec, arrondissement de Beauport  
 avec Michel Barette

Ville de Québec, arrondissement de La Cité-Limoilou  
 avec Dominic et Martin

Ville de Québec, arrondissement Haute-Saint-Charles,  
 avec Marianne Poirier Mario Jean

Portage

Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur

Cégep F.-X. Garneau

Académie Ste-Marie – Commission scolaire des  
 Premières-Seigneuries

Caisse Desjardins du Centre-Ville de Québec, centre  
 Québec-Est

Fondation Cité Joie

Gala des Ursulines – Fondation de l'École des Ursulines  
 de Québec

Prix du CALQ

Camp musical du Conservatoire de musique de Québec

Lancement de saison du Trident

Lancement du Festival d'Opéra de Québec

Palmarès 2016 du Conservatoire de musique de Québec



# RESSOURCES HUMAINES



## EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 31 postes au 31 août 2016. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

### EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
<b>Direction générale</b>	
Direction générale	2
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>
<b>Services à la clientèle</b>	
Marketing et communications	3
Accueil	1
Billetterie	6
<b>Sous-total</b>	<b>10</b>
<b>Direction de la programmation</b>	
Programmation	1
Services scéniques	10
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>
<b>Direction de l'administration</b>	
Administration	3
Immeuble	5
<b>Sous-total</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>	<b>31</b>

## PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2016

### DIRECTION GÉNÉRALE

**Gaétan Morency\***  
Président-directeur général

**Nathalie Boulay**  
Adjointe exécutive

### SERVICES À LA CLIENTÈLE

#### MARKETING ET COMMUNICATIONS

**Lucie Cloutier\***  
Chef de service

**Caroline Fortin**  
Technicienne en information

**Vanessa Ricard**  
Secrétaire

#### ACCUEIL

**Geneviève Bergeron\***  
Chef de service

#### BILLETTERIE

**Jean Lemieux\***  
Chef de service

**Michèle Bilodeau**  
Adjointe

**Élise Lapointe**  
Technicienne en administration

**Manon Desrochers**  
Préposée aux ventes

**Suzanne Huot**  
Préposée aux ventes

**Madeleine Massicotte**  
Préposée aux ventes

### DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

**Michel Côté\***  
Directeur de la programmation

#### SERVICES SCÉNIQUES

**Michel Desbiens\***  
Chef de service

**Steve Simard**  
Technicien aux services scéniques

**Jean Pelletier**  
Chef machiniste  
Salle Louis-Fréchette

### Pierre Forgues Jr.

Chef sonorisateur  
Salle Louis-Fréchette

### Nyc Desmeules

Chef éclairagiste  
Salle Louis-Fréchette

### Serge Gingras

Chef projectionniste  
Salle Louis-Fréchette

### Jean-Nicolas Soucy

Chef machiniste  
Salle Octave-Crémazie

### Robert Caux

Chef sonorisateur  
Salle Octave-Crémazie

### Denis Guérette

Chef éclairagiste  
Salle Octave-Crémazie

### Pierric Ciguineau

Chef polyvalent

### DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

**Marc Girard\*, CPA, CMA**  
Directeur de l'administration

**Hélène Lévesque**  
Technicienne en administration

**Chantal Audet**  
Secrétaire

#### IMMEUBLE

**Albani Boudreau\***  
Chef de service

**Steeve Dombrowski**  
Électricien principal

**Danny Labrie**  
Ouvrier certifié en entretien

**Alexandre Picard**  
Électricien

**Jacques Desbiens**  
Journalier

\* Membre du comité de gestion

# RESSOURCES FINANCIÈRES



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

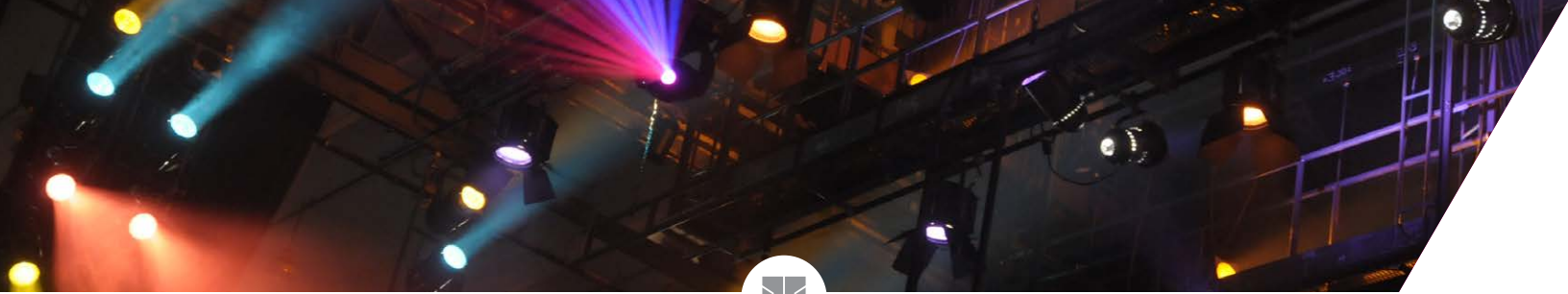
Le président-directeur général,

GAÉTAN MORENCY

Le directeur de l'administration,

MARC GIRARD, CPA, CMA

Québec, le 15 décembre 2016



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## À l'Assemblée nationale

### **Rapport sur les états financiers**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2016 ainsi que les états des résultats, de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

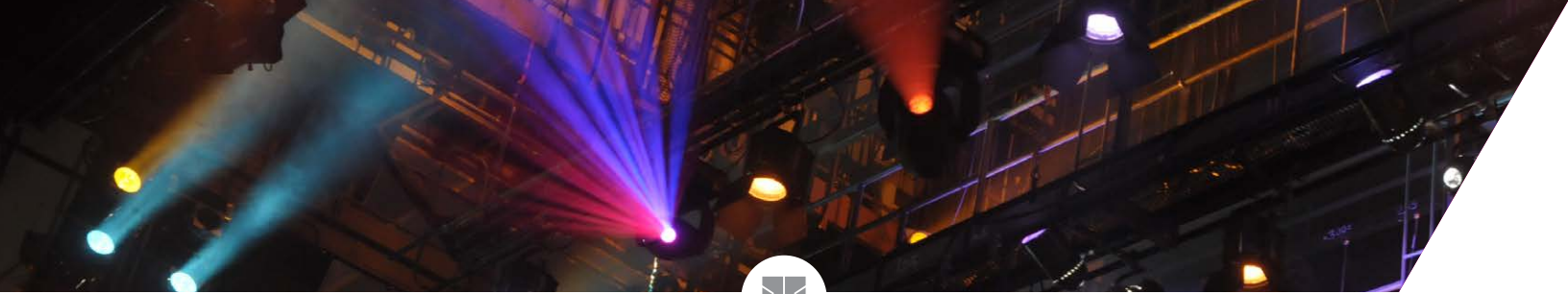
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

La Société du Grand Théâtre de Québec n'a pas comptabilisé aux 31 août 2016 et 2015 à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ,





chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société du Grand Théâtre de Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	<b>Augmentation (Diminution) en milliers de dollars</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>État de la situation financière</b>		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	19 589	19 455
Subventions reportées du gouvernement du Québec	17 978	16 913
<b>Dettes nettes</b>	(1 611)	(2 542)
<b>Excédent cumulé</b>	1 611	2 542
<b>État des résultats</b>		
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	(2 839)	(2 969)
Virements des subventions reportées du gouvernement du Québec	1 908	1 890
<b>Excédent annuel</b>	(931)	(1 079)

#### *Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2016 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

*Guyaine Leclerc* FCPA Auditrice, FCA

GUYLAINE LECLERC, FCPA AUDITRICE, FCA

Québec, le 15 décembre 2016

# ÉTATS FINANCIERS

## RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016  
(en milliers de dollars)



	2016 Budget	2016 Réal	2015 Réal
<b>REVENUS</b>			
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 4)	2 507	2 507	2 617
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	3 304	3 317	3 511
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	1 325	1 325	1 325
Billetterie	1 316	1 406	1 265
Services scéniques	1 181	1 129	1 154
Présentation de spectacles (note 5)	1 534	1 800	660
Location de salles	1 027	982	992
Stationnements	243	250	247
Commandite	8	8	40
Services à la clientèle	98	118	94
Intérêts	24	25	30
Autres	40	34	43
	12 607	12 901	11 978
<b>CHARGES</b>			
Salaires et avantages sociaux	3 691	3 837	3 499
Frais généraux – bâtisse	1 966	1 890	1 944
Frais artistiques	1 076	1 158	403
Frais financiers (note 6)	444	479	542
Entretien et réparations de la bâtisse	470	503	549
Frais de vente de la billetterie	341	328	327
Publicité	299	253	257
Gardiennage	256	260	252
Achats, entretien et réparations d'équipements	170	160	144
Transport et communications	70	49	64
Fournitures	55	40	28
Honoraires professionnels	29	54	36
Location d'équipements	12	14	12
Stationnements	35	37	34
Amortissement des immobilisations corporelles	3 098	3 206	3 101
	12 012	12 268	11 192
<b>EXCÉDENT ANNUEL</b>	595	633	786

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS

## EXCÉDENT CUMULÉ

AU 31 AOÛT 2016

(en milliers de dollars)



	2016	2015
Excédent cumulé au début de l'exercice	2 398	1 612
Excédent annuel	633	786
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>3 031</b>	<b>2 398</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# ÉTATS FINANCIERS

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2016  
(en milliers de dollars)



	2016	2015
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	1 004	866
Dépôts à terme (note 7)	1 009	1 009
Débiteurs	534	530
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 8)	150	164
	2 697	2 569
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts bancaires (note 9)	5 845	2 918
Dépôts - vente de billets	2 255	2 436
Charges à payer et frais courus (note 10)	1 399	1 288
Intérêts courus	123	148
Subventions reportées du gouvernement du Québec	5 403	6 628
Dette à long terme (note 11)	13 094	15 482
	28 119	28 900
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(25 422)</b>	<b>(26 331)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	463	485
Fournitures	90	83
Immobilisations corporelles (note 12)	27 900	28 161
	28 453	28 729
<b>EXCÉDENT CUMULÉ (note 13)</b>	<b>3 031</b>	<b>2 398</b>

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOUIS ROCHETTE, ADM.A.

GAÉTAN MORENCY

# ÉTATS FINANCIERS

**ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016  
(en milliers de dollars)



	<b>2016 Budget</b>	<b>2016 Réel</b>	<b>2015 Réel</b>
EXCÉDENT ANNUEL	595	633	786
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions		(2 945)	(2 107)
Amortissement	3 098	3 206	3 101
	3 693	894	1 780
Variation des charges payées d'avance			
		22	64
Variation des fournitures			
		(7)	2
		15	66
Diminution de la dette nette			
	3 693	909	1 846
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(26 331)	(26 331)	(28 177)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(22 638)	(25 422)	(26 331)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS FINANCIERS

## FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016  
(en milliers de dollars)



	2016	2015
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent annuel	633	786
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 206	3 101
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 325)	(1 325)
Ajustement relatif au remboursement de la dette à long terme	(2 860)	(2 989)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 15)	(35)	660
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(381)	233
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition de placements	(259)	(504)
Produits de cession de placements	259	500
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	-	(4)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 880)	(1 735)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 880)	(1 735)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des emprunts bancaires	3 084	708
Remboursement des emprunts bancaires	(157)	(2 844)
Augmentation de la dette à long terme	472	3 273
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 399	1 137
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	138	(369)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	866	1 235
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)</b>	1 004	866

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



## 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, C.1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5<sup>e</sup> suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

### États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

### Instruments financiers

L'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les dépôts sur vente de billets autres que les certificats cadeaux, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### Revenus

#### Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

#### Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

### Actifs financiers

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et des dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

### Passif

#### Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

### Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

### Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisse	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Le terrain n'est pas amorti.

### 3. RÉSULTATS PAR FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2016				2015
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
<b>REVENUS</b>					
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement	2 507	–	–	2 507	2 617
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	–	–	3 317	3 317	3 511
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	1 325	1 325	1 325
Billetterie	1 406	–	–	1 406	1 265
Services scéniques	1 129	–	–	1 129	1 154
Présentation de spectacles	1 800	–	–	1 800	660
Location de salles	982	–	–	982	992
Stationnements	250	–	–	250	247
Commandite	8	–	–	8	40
Services à la clientèle	118	–	–	118	94
Intérêts	25	–	–	25	30
Autres	34	–	–	34	43
	8 259	–	4 642	12 901	11 978
<b>CHARGES</b>					
Salaires et avantages sociaux	3 837	–	–	3 837	3 499
Frais généraux – bâtisse	1 890	–	–	1 890	1 944
Frais artistiques	1 158	–	–	1 158	403
Frais financiers	2	–	477	479	542
Entretien et réparations de la bâtisse	476	–	27	503	549
Frais de vente de la billetterie	328	–	–	328	327
Publicité	253	–	–	253	257
Gardiennage	260	–	–	260	252
Achats, entretien et réparations d'équipements	160	–	–	160	144
Transport et communications	49	–	–	49	64
Fournitures	40	–	–	40	28
Honoraires professionnels	35	19	–	54	36
Location d'équipements	14	–	–	14	12
Stationnements	37	–	–	37	34
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	3 206	3 206	3 101
	8 539	19	3 710	12 268	11 192
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(280)	(19)	932	633	786



# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

#### Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élevé à 1 244 645 \$ (2015: 1 233 764 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

### 5. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 15 345 \$ (2015: 12 706 \$).

### 6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 479 120 \$ (2015: 541 865 \$) comprennent principalement des intérêts sur la dette à long terme de 425 282 \$ (2015: 481 669 \$) et sur l'emprunt bancaire de 51 569 \$ (2015: 60 196 \$).

### 7. DÉPÔTS À TERME

	2016	2015
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,63% et dont l'échéance est le 31 octobre 2016.	254	250
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,86% et dont l'échéance est le 31 octobre 2017.	255	250
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,75% et dont l'échéance est le 6 décembre 2018.	250	250
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,55% et dont l'échéance est le 4 décembre 2020.	250	–
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,80% échu le 7 octobre 2015.	–	259
	1 009	1 009

La juste valeur est équivalente à la valeur comptable.

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice correspondent à 21 842 \$.

### 8. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur la dette à long terme ainsi qu'aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires.

### 9. EMPRUNTS BANCAIRES

En octobre 2015, le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 31 octobre 2016, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 11 701 465 \$ (2015: 11 496 264 \$). De plus, ce décret autorise la société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts bancaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$. Aux 31 août 2016 et 2015, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la société.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



En juin 2016, le gouvernement du Québec a autorisé par un second décret, et ce jusqu'au 31 décembre 2018, la Société à contracter un emprunt bancaire relatif à la réfection de l'enveloppe extérieure de son bâtiment pour un montant maximum de 30 030 835 \$. Au 31 août 2016, cet emprunt bancaire n'était pas utilisé par la Société.

	2016	2015
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 435 816 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	1 414	725
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 464 399 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 314	901
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 060 500 \$ portant intérêt au taux préférentiel et aux taux des billets grille.	928	884
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 569 237 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	802	
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 277 750 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	254	251
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 129 079 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	413	
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 723 364 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	412	
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 471 671 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	227	
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 80 800 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	81	
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 488 849 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	-	157
	5 845	2 918

Au 31 août 2016, le taux préférentiel est de 2,70% (2015: 2,70%) et celui des billets grille 1,185% (2015: 1,04%).

## 10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2016	2015
Créditeurs et frais courus	1 070	1 015
Salaires	101	45
Avantages sociaux	36	48
Provision pour les congés de maladie et les vacances	192	180
	1 399	1 288

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### 11. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2016	2015
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021.	3,28%	3 215	3 856
Taux fixe de 1,893 %, remboursable par versements annuels en capital de 327 338 \$ jusqu'au 19 mars 2024	2,04%	2 602	2 925
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1er septembre 2023	3,11%	2 461	2 767
Taux fixe de 2,698 %, remboursable par versements annuels en capital de 537 813 \$ jusqu'au 1er octobre 2018.	2,86%	1 609	2 144
Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1er septembre 2024.	3,41%	1 070	1 189
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022.	3,14%	481	560
Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5,03%	442	552
Taux fixe de 1,436 %, remboursable par versements annuels en capital de 90 595 \$ jusqu'au 1er mars 2020.	1,63%	361	–
Taux fixe de 2,336 %, remboursable par versements annuels en capital de 169 775 \$ jusqu'au 1er octobre 2017.	2,52%	339	508
Taux fixe de 4,087 %, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	4,27%	303	404
Taux fixe de 1,877 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 740 \$ jusqu'au 1er mars 2018.	2,08%	211	316
Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ échu le 31 mars 2016	4,77%	–	175
Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ échu le 31 mars 2016	4,84%	–	86
		13 094	15 482

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts
2017	2 599	349
2018	2 599	276
2019	2 323	205
2020	1 684	147
2021	1 482	98
2022 et suivantes	2 462	111



# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016			2015		
	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
Terrain	4 622	–	4 622	4 622	–	4 622
Bâtisse	23 901	18 599	5 302	23 901	17 274	6 627
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	27 308	11 762	15 546	24 949	10 342	14 607
Équipement technique de scène	9 774	7 424	2 350	9 220	7 027	2 193
Ameublement et équipement de bureau	590	563	27	590	538	52
Équipement informatique	465	412	53	433	373	60
	66 660	38 760	27 900	63 715	35 554	28 161

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions suivantes:

	2016	2015
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	2 359	1 708
Équipement technique de scène	554	360
Ameublement et équipement de bureau	–	–
Équipement informatique	32	39
	2 945	2 107

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 706 501 \$ (2015 : 642 010 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2016.

## 13. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à l'évaluation municipale lors du transfert.

## 14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien ménager et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	Opérations		Immobilisations
	CONTRATS RÉSILIABLES	CONTRATS NON-RÉSILIABLES	CONTRATS NON-RÉSILIABLES
2017	526	68	225
2018	203	–	–
	729	68	225

Au 31 août 2015, les obligations contractuelles de la société s'établissaient à 128 000 \$.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



La Société a conclu, en juillet 2016, un premier contrat d'un montant de 18 606 695 \$ portant sur le projet de réfection de l'enveloppe extérieure de son bâtiment. Ce contrat s'échelonne jusqu'au printemps 2018. Cette obligation contractuelle deviendra un passif au moment où les conditions prévues au contrat seront remplies.

## 15. FLUX DE TRÉSORERIE

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2016	2015
Encaisse	1 004	866
	1 004	866

### Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

	2016	2015
Débiteurs	(4)	(61)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	14	6
Fournitures	(7)	2
Charges payées d'avance	22	64
Dépôts – vente de billets	(181)	606
Charges à payer et frais courus	46	32
Intérêts courus	(25)	11
Subventions reportées du gouvernement du Québec	100	–
	(35)	660

### Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élevaient à 481 001 \$ (2015: 510 465 \$).

## 16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interemployeurs à prestations déterminées soit le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le taux de cotisation de la Société pour le RRAS est de 14,38% (2015: 14,38%) de la masse salariale admissible.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Les cotisations de l'employeur au RRAS sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1er janvier 2016 (5,73 % au 1er janvier 2015) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse de retraite des participants au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2016 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (2015 : 11,46%).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS imputées aux résultats de l'exercice s'élevaient à 189 832 \$ (2015 : 183 031 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

### Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2016			2015
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	30	150	180	194
Charge de l'exercice	30	310	340	340
Prestations versées au cours de l'exercice	(45)	(283)	(328)	(354)
Solde à la fin	15	177	192	180

Cette provision est incluse au poste « Charges à payer et frais courus ».

## 17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

## 18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2016	2015
Encaisse	1 004	866
Dépôts à terme	1 009	1 009
Débiteurs	347	491
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	150	164
	2 510	2 530



# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésoreries sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésoreries auprès d'institutions financières réputées. Aux 31 août 2016 et 2015, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs autres que les taxes de vente est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction. Au 31 août 2016, un montant de 187 321 \$ (2015 : 38 671 \$) a été comptabilisé dans les débiteurs et correspond aux taxes de vente.

La valeur nette comptable des débiteurs, autres que les taxes de vente, de la Société au 31 août est de 256 521 \$ (2015 : 318 455 \$). L'échéance de ces débiteurs est détaillée dans le tableau suivant :

	2016	2015
Moins de 30 jours	152	265
De 30 à 59 jours	9	16
De 60 à 89 jours	85	7
90 jours et plus	11	37
	257	325
Provision pour créances douteuses	-	(7)
Autres débiteurs	90	173
	347	491

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 9 et celui des dettes à long terme à la note 11.

L'échéance estimative pour les dépôts-vente de billets autres que les certificats cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 2 109 837 \$ (2015 : 2 292 242 \$)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2016	2015
Moins de 90 jours	1 163	1 056
De 90 à 365 jours	200	184
	1 363	1 240

L'échéance des intérêts courus sur la dette à long terme est de moins de 6 mois.

# ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2016

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. L'encaisse et les dépôts à terme qui sont détenus auprès d'institution financière rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe.

L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses dépôts à terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses dépôts à terme.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. L'emprunt bancaire est émis à des taux d'intérêt variables ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

## 19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice clos le 31 août 2015 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice clos le 31 août 2016.

# EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



## DÉVELOPPEMENT DURABLE : SUIVI DU PLAN D'ACTION 2015-2020

Au cours de l'année 2015-2016, plusieurs gestes et actions ont été posés afin de réduire l'empreinte écologique du Grand Théâtre et afin d'offrir un environnement sain, sécuritaire et valorisant. Plusieurs partenariats et collaborations avec nos résidents et avec d'autres organismes majeurs de la région de Québec ont permis de proposer des activités diversifiées et variées. Tout au long de la saison, le Grand Théâtre a ainsi poursuivi ses efforts à l'égard du développement durable, tout en élaborant son nouveau plan d'action de développement durable 2015-2020.

Adopté en avril 2016, ce troisième plan d'action s'inscrit dans la continuité de la démarche de développement durable entreprise en 2009, et propose de nouvelles mesures et actions. Par son adoption, le Grand Théâtre continue d'affirmer sa volonté de démocratiser les arts de la scène et de favoriser l'ouverture et l'accessibilité de ses lieux à tous les citoyens. Le Grand Théâtre veut également poursuivre l'intégration, dans ses processus décisionnels et dans ses directives administratives, de pratiques favorisant le développement durable.

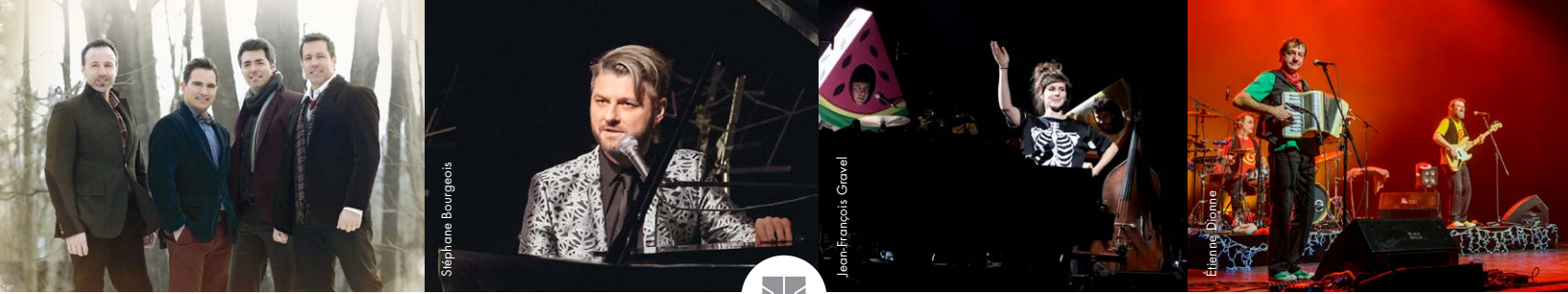
### Orientation 01

#### RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif gouvernemental 1.1	Action 1	Cibles et indicateurs
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Poursuivre nos actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles	5 nouvelles mesures afin d'améliorer nos pratiques écoresponsables
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la gestion des biens excédentaires</li> </ul>		

Objectif gouvernemental 1.1	Action 2	Cibles et indicateurs
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Réduire les déplacements et sensibilisation à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	5 mesures et 75% des employés rejoints
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation d'un support à vélo dans un lieu plus sécuritaire</li> <li>• Favoriser les webinaires</li> <li>• Favoriser le co-voiturage ou l'utilisation de transport collectif pour les déplacements</li> </ul>		





De gauche à droite: **Tocadéo** • **Pierre Lapointe** • **Klô Pelgag** • **Les Petites Tounes**

Objectif gouvernemental 1.1	Action 3	Cibles et indicateurs
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Poursuivre nos actions afin d'améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	2 nouvelles mesures
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de matériel EPEAT et EnergieStar</li> <li>• Poursuivre le réemploi</li> </ul>		

Objectif gouvernemental 1.1	Action 4	Cibles et indicateurs
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Intégrer des considérations écoresponsables lors de l'attribution des contrats d'impression ainsi que dans la gestion du matériel	2 nouvelles mesures
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des impressions de programmes et de dépliants</li> </ul>		

Objectif gouvernemental 1.1	Action 5	Cibles et indicateurs
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Élaborer des outils afin d'informer et de favoriser l'organisation d'événements de manière écoresponsable	2 nouvelles mesures d'ici 2020

Objectif gouvernemental 1.1	Action 6	Cibles et indicateurs
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Élaborer une politique d'approvisionnement écoresponsable	Avoir adopté la politique au 31 mars 2018

Objectif gouvernemental 1.2	Action 7	Cibles et indicateurs
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	Mettre en œuvre un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre	Au moins 10 actions d'ici 2020



De gauche à droite: **The Holy Body Tattoo** • **Pierre Flynn** • **Piaf a 100 ans. Vive la Môme!** • **Plume Latraverse**

Objectif gouvernemental 1.4	Action 8	Cibles et indicateurs
Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	Poursuivre la sensibilisation et la formation sur les pratiques en matière de développement durable	3 nouvelles mesures afin de poursuivre le développement des connaissances
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclure sur notre site internet toute l'information relative au plan d'action de développement durable 2015-2020</li> <li>• Participer à la Table des responsables de développement durable des organismes et des sociétés d'État du réseau ministériel de la culture</li> </ul>		

Objectif gouvernemental 1.5	Action 9	Cibles et indicateurs
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Contribuer à la diversité de l'offre culturelle	4 mesures réalisées pour favoriser le rayonnement des arts de la scène
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la collaboration et le partenariat avec les institutions culturelles résidentes, les diffuseurs, les producteurs et les organismes culturels, afin de permettre la réalisation d'activités et de spectacles</li> </ul>		

Objectif gouvernemental 1.5	Action 10	Cibles et indicateurs
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité aux citoyens aux arts de la scène	3 initiatives visant à accroître la participation des publics aux activités culturelles
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre accessible un piano public sur le terrain du Grand Théâtre</li> <li>• En partenariat avec la ville de Québec et Interférences – arts et technologies, présentation d'ENCRE &amp; LUMIÈRES, un événement de graffitis numériques réunissant des jeunes du secondaire et des professionnels des arts visuels et numériques pour deux soirs de projection dont une avec performance en direct sur une des façades extérieures du Grand Théâtre</li> <li>• Collaborer avec nos institutions résidentes afin de rendre accessibles des répétitions, des générales et des récitals gratuits</li> </ul>		



De gauche à droite: Roger Hodgson • Richard Abel • Les Morissette • Le Chœur de la Cité



## Orientation 05

### AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION

Objectif gouvernemental 5.2	Action 11	Cibles et indicateurs
Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	Mettre en œuvre des mesures et des actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité au travail	4 nouvelles mesures et actions réalisées
<p><b>Résultats de l'année</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de barrières temporaires lorsque les porteuses sont en mouvement à la salle Louis-Fréchette</li> <li>• Motorisation du rideau principal de la salle Octave-Crémazie</li> <li>• En partenariat avec un organisme de la région, offrir des sessions de Yoga chaque dimanche de la saison estivale</li> <li>• En partenariat avec les Loisirs Montcalm et les Urbainculteurs, création d'un potager dans la cour, formation de bénévoles et remise des récoltes à des organismes de la communauté</li> <li>• Installation de ruches sur le toit du Grand Théâtre et récolte du miel à l'automne</li> </ul>		



De gauche à droite: **Forever Gentlemen** • **Fred Pellerin** • **Les Sœurs Boulay** • **Tire le Coyotte et invités** • **Thomas Fersen**



## Orientation 08

### FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Objectif gouvernemental 8.1	Action 12	Cibles et indicateurs
Améliorer l'efficacité énergétique	Mettre en œuvre des mesures et réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique	5 nouvelles mesures et projets réalisés
<b>Résultats de l'année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'installation de détecteur de mouvement, d'appareils sanitaires à faible débit et d'ampoules à faible demande énergétique</li> <li>• Poursuivre les achats d'équipements moins énergivores</li> </ul>		

#### Liste et motifs des objectifs non retenus dans notre plan d'action de développement durable 2015-2020.

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne prévoit pas entreprendre d'actions spécifiques afin de contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

1.3	Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales
1.6	Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
2.1	Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
2.2	Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
2.3	Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
2.4	Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
3.1	Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité
3.2	Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la Société
6.1	Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
6.2	Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
6.3	Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
6.4	Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
7.1	Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables





De gauche à droite: **Brit Floyd • Festival d'opéra de Québec • Jesse Cook • QW4RTZ**

7.2	Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
8.2	Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte des objectifs gouvernementaux suivants :

2.5	Aider les consommateurs à faire des choix responsables (Actions 1 à 6)
4.1	Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables (Action 8)
4.2	Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités (Action 10)
4.3	Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés (Action 10)
5.1	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie (Action 11)
8.3	Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES (Action 12)



De gauche à droite: **Shen Yun Performing Arts • Orchestre symphonique de Québec • Les Grands Explorateurs**



## POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2015-2016, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	ÉCART	JUSTIFICATION DE L'ÉCART
<b>Revenus provenant de la tarification</b>									
Billetterie	Valeur marchande	17 juin 2015	Refixation	1 405 631	2 566 028	55%	51%	4%	(1)
Main d'œuvre scénique	Coût	17 juin 2015	Refixation	1 128 872	2 384 628	47%	47%	0%	(1)
Location de salle	Valeur marchande	17 juin 2015	Refixation	1 015 656	1 427 483	71%	62%	9%	(1)
Présentation de spectacles	Valeur marchande	En continu	Refixation	1 784 715	4 057 054	44%	40%	4%	(1)
Stationnements	Valeur marchande	1er janvier 2016	Refixation	250 221	371 849	67%	65%	2%	(1)
Services à la clientèle	Valeur marchande	17 juin 2015	Refixation	90 693	102 371	89%	83%	6%	(1)
Location de locaux	Coût	17 juin 2015	Refixation	28 875	41 290	70%	72%	-2%	
TOTAL				5 704 663	10 950 703				

### Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	2 507 500
Fonds des immobilisations	4 641 236
Fonds de développement culturel	-
Commandite	2 065
Intérêts et frais d'administration	29 482
Échanges	15 345

### Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 244 667
Fonds de développement culturel	19 311
Échanges	15 345
Activités gratuites	37 657
Fonds des immobilisations	-
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	12 900 291 12 267 683

### Produits et services que le Grand Théâtre ne tarifie pas:

Accès aux activités gratuites. Raison: rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faibles revenus.

Note:

- (1) Le coût des biens et services de chaque catégorie de revenus est impacté par les frais fixes et généraux qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus. Les fluctuations annuelles importantes des revenus provenant des présentations et coprésentations provoquent des fluctuations sur le niveau de financement atteint dans les autres catégories.



De gauche à droite : **Sept jours en mai** • **Le Dîner de cons** • **Opéra de Québec**

## GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

### Répartition de l'effectif pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2016

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 août 2016
1. Personnel d'encadrement	14 742	–	14 742	8
2. Personnel professionnel	–	–	–	–
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	75 211	4 583	79 794	182
6. Agent de la paix	–	–	–	–
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	9 244	304	9 548	5
8. Étudiants et stagiaires	–	–	–	–
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>99 197</b>	<b>4 887</b>	<b>104 084</b>	<b>195</b>
<b>TOTAL EN ETC<sup>1</sup></b>	<b>54,3</b>	<b>2,7</b>	<b>57,0</b>	

1. Nombre d'heures \*/1826,3

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2015-2016 avec un total de 104 084 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016, la société a compilé 101 568 heures rémunérées soit un dépassement de 1 997 heures par rapport à la cible d'heures fixée par le ministre qui est de 99 571 heures.

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa Loi constitutive, son rôle consiste d'une part à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale; et d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possibles et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de Québec dédiée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de la performance de la SGTQ.

Par ailleurs, plus de 75 % des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de services supérieures à 25 000 \$.

### Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et le 31 août 2016

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique <sup>2</sup>	0	–\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique <sup>3</sup>	6	389 000 \$
<b>TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES</b>	<b>6</b>	<b>389 000 \$</b>

2. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

3. Inclus les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.



Étienne D'Amne



Franco P. Tellement



Louise Lablanc

De gauche à droite : **Tao • Melody Gardot • Orchestre symphonique de Québec • Opéra de Québec**



## EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. En 2015-2016, le Grand Théâtre a continué d'appliquer la politique linguistique en vigueur depuis le 13 novembre 2012.

La direction générale a le mandat de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique de la Société. Elle répond aux questions des employés concernant l'usage de la langue et les sensibilise à l'importance d'utiliser un français exemplaire.

## LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

## ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* notamment par la diffusion sur son site Web d'un grand nombre de renseignements et de documents.

Au cours de l'année 2015-2016, la Société n'a reçu aucune demande d'accès à l'information.



# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

## PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, le président du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits

qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

## L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indu de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

## MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

# COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2015-2016.

## PARTENAIRES FINANCIERS

---

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

---

Le Groupe Restos Plaisirs

---

Le 47<sup>e</sup> Parallèle

---

Les Brasseurs du Nord inc.

---

Sylvestre Vins et Spiritueux inc.

---

Les Services Alimentaires Monchâteau inc.

---

## PARTENAIRES DE SERVICES

---

Hôtel Château Laurier

---

Hôtel Læws Le Concorde

---

Auberge L'Autre Jardin

---

Société Radio-Canada

---

Le Soleil

---

Le Journal de Québec

---

Le Devoir

---

Cineplex media

---

FM93

---

MFM

---

WKND

---

Rouge FM

---

Énergie

---

Musique Richard Gendreau

---





Grand Théâtre  
de Québec

Québec 